

Plus de quatre mois se sont écoulés depuis l'intégration de force de l'ensemble des secrétaires/assistantes d'IBM. Les pratiques du Groupe Manpower, et les spécificités chez MGSE liées au contrat IBM, commencent à apparaître avec une certaine clarté. Et ce n'est pas pour nous rassurer !

Nous avons toutes été reçues en entretien individuel, officiellement pour faire une évaluation de nos capacités et désirs professionnels. Ce que nous avons surtout ressenti, c'est la volonté de la DRH de nous « repositionner » car à l'évidence, ce n'est pas IBM qui va faire vivre bien longtemps MGSE ! D'ailleurs, il a été très vite dit que les départs seraient bienvenus, et les ruptures conventionnelles prêtes à être mises en œuvre (aux conditions de MGSE !) ...

Ces premiers mois chez MGSE ont été dramatiques pour beaucoup. Les nouvelles affectations ont créé un fort malaise, voire pire. Les déqualifications ont été nombreuses, et la perte d'intérêt au travail un véritable fléau. Le taux d'arrêts-maladies a encore bondi, alors que chez IBM il voisinait déjà avec les sommets. La souffrance au travail chez MGSE n'est pas un mot creux, c'est une réalité sensible que la DRH ne veut pas voir, les yeux rivés sur ses objectifs de baisse d'effectifs découlant du désengagement d'IBM.

Face à ces réalités auxquelles nous sommes confrontées, il nous est apparu qu'il fallait se défendre collectivement. Le « diviser pour régner », derrière le masque de l'individualisation des situations, est l'arme favorite de toutes les DRH, et MGS le pratique fort bien.

Quelques-unes d'entre nous se sont rebellées contre ces pratiques :

elles ont choisi de créer la CGT au sein de Manpower Group Solutions Enterprise.



Pourquoi la CGT

- Parce qu'au niveau d'IBM, c'est le syndicat qui a le plus agi pour tenter d'empêcher le transfert chez Manpower. C'est la CGT qui a mis les secrétaires/assistantes en relation avec son avocat Me OTTAN pour demander à la Justice, dès juillet 2016, de bloquer le transfert de GA. Ce sont les militants CGT-IBM qui étaient les plus présents et les plus réactifs sur le plateau à Bois-Colombes.
- Parce que la CGT est très largement majoritaire dans le Groupe Manpower (allez voir le site cgt-manpower.fr), ainsi que chez Proservia (formé d'anciens d'Atos et d'IBM-GTS) qui appartient à Manpower Group Solutions.
- Parce que la CGT s'est engagée à soutenir à fond notre nouvelle section syndicale, et à nous donner la formation et les moyens matériels et humains pour que notre engagement en faveur de l'ensemble des salariées aujourd'hui MGSE apporte des réponses concrètes à celles-ci.

Nos objectifs

Tout d'abord, le but ultime est l'annulation du transfert sauvage opéré conjointement par IBM et Manpower. 20 d'entre nous sont aux Prud'hommes (de Nanterre) depuis juillet 2016. La CGT a apporté tout son concours à l'avocat (Me OTTAN) et aux plaignantes, dans le respect de l'indépendance de leur démarche, pour fournir les éléments de preuve de l'illégalité du transfert. Trois inspections du travail (Paris, Nice, Lyon) ont d'ailleurs formellement confirmé leur opposition au transfert du fait de la non applicabilité du L1224-1 :

« *CONSIDERANT que le personnel concerné (environ 100 assistantes) effectue des tâches en interne, assurant une prestation qui n'est pas facturée ni même dotée d'une comptabilité propre, que cette activité de support n'est pas isolée des autres activités et des services, qu'elle n'a pas d'objectifs propres ; que cette activité ne constitue donc pas une entité économique autonome poursuivant un objectif propre ;*

CONSIDERANT en l'espèce que les dispositions de l'article L. 1224-1 du Code du travail ne sont pas applicables. »

Depuis, une vingtaine d'autres secrétaires/assistantes ont demandé à Me GOLDMANN de les accompagner, et une petite quinzaine à Me COTZA qui a déjà traité des dossiers contre IBM (CFDT et CGT, CHSCT). Au total, c'est plus de la moitié des effectifs de l'entreprise MGSE qui engage une procédure prud'homale ! Ce « score » confirme le rejet massif du transfert, et la forte probabilité d'en obtenir l'annulation.

La CGT-MGSE a aussi, en attendant les décisions judiciaires définitives, l'ambition de prendre toute sa place dans la future instance de représentation du Personnel : la DUP (délégation unique du Personnel). MGSE s'est engagée à lancer le processus électoral dès le mois de mai. Pour le moment, nous n'avons rien vu venir, mais ne désespérons pas ...

Quand la DUP sera en place, les élues CGT seront sur la brèche pour obtenir les moyens financiers suffisants pour offrir au Personnel de MGSE des activités sociales et culturelles (les « ASC ») conséquentes. Notre objectif sera qu'elles soient semblables à celles des CE IBM, mais nous ne nous faisons guère d'illusions sur la volonté de MGSE d'accepter cela sans résistance. Le moment venu, la CGT vous demandera de vous rassembler sur le thème de la contribution patronale à la DP, afin de peser sur la DRH. Les ASC sont un complément important et équitable des rémunérations individuelles, c'est ensemble qu'il nous faudra bouger pour obtenir ce que nous avons précédemment.

Malgré un an de tourmente chez IBM, d'avril 2016 à février 2017, les GA ont su rester à peu près unies pour défendre leur emploi. Elles doivent l'être encore plus maintenant que le débat est totalement sur le plan judiciaire (Appel sur décision du TGI, multiples saisines prud'homales).

La CGT-MGSE s'est constituée sur une triple revendication :

- un retour sans conditions chez IBM
- en l'attente de la reprise de l'activité chez IBM, maintien absolu de l'emploi (pas de pressions au départ) et garantie de formations qualifiantes financées par Manpower,
- des moyens humains et financiers substantiels pour la DUP, pour bénéficier d'ASC dignes de ce nom.



Un syndicat ne vit que par l'esprit collectif et la volonté d'agir pour le plus grand nombre. Au sein de MGSE, nous nous connaissons presque toutes. Nous avons douloureusement participé à l'aventure commune de l'avant-transfert, sur place à Bois-Colombes et par des conférences téléphoniques régulières sur tout le territoire. Nous avons fait grève pour être présentes aux audiences du TGI à Nanterre, nous avons manifesté nos désaccords et nos exigences chaque fois que de besoin.

Celles qui ont déjà rejoint la CGT-MGSE l'ont fait pour transformer leur colère, face au transfert sauvage de mars dernier, en une volonté d'agir ensemble pour revenir à la situation précédente (malgré la dégradation subie depuis la création du pool de secrétariat en 2011).

Nos débuts chez MGSE sont prometteurs, mais nous avons besoin de renfort et de soutien pour mener les actions qui nous attendent dans le cadre légal de MGSE. La CGT compte sur un développement de l'adhésion dans sa nouvelle équipe : elle a la détermination, mais il lui faut plus de force. Et cette force, c'est vous qui lui apporterez en rejoignant le collectif en place.

Adhérer au syndicat de son choix est un acte citoyen qui, surtout dans une petite entreprise comme MGSE, a un impact immédiat et visible sur les politiques patronales. La simple adhésion reste anonyme pour l'employeur, son coût est modeste (1% maximum du salaire net, récupéré aux 2/3 en crédit d'impôt).

Se syndiquer est un choix civique pragmatique, positif pour soi comme pour la collectivité de travail.

Adhérer à la CGT-MGSE n'est pas se lier à une structure extérieure, c'est se joindre aux collègues déjà engagées. C'est donner une encore plus grande ouverture à notre résistance contre les décisions d'entreprise qui nous ont toutes menées à la situation d'aujourd'hui. C'est se donner la chance de peser efficacement sur notre avenir. Cela vaut le coup de se lancer, vous ne croyez pas ?